



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2020-096

PUBLIÉ LE 17 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2020-09-16-001 - Arrêté préfectoral N° SG/COORDINATION 2020-84 du 16 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Karim BENMILOUD, Recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, aux fins d'assurer le déclassement des biens des collèges de Haute-Loire relevant de sa compétence (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2020-09-16-001

Arrêté préfectoral N° SG/COORDINATION 2020-84 du
16 septembre 2020 portant délégation de signature à
Monsieur Karim BENMILOUD, Recteur de l'académie de
Clermont-Ferrand, aux fins d'assurer le déclassement des
biens des collèges de Haute-Loire relevant de sa
compétence



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SG/COORDINATION 2020-84
EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2020
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR KARIM BENMILOUD, RECTEUR DE
L'ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND, AUX FINS D'ASSURER LE DÉCLASSEMENT DES
BIENS DES COLLÈGES DE HAUTE-LOIRE RELEVANT DE SA COMPÉTENCE**

Le préfet de la Haute-Loire,

- VU** le code de l'Éducation, notamment les articles L 421-14 et R 421-54 ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret du 24 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Karim BENMILOUD en qualité de Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand ;
- VU** le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

En application des dispositions de l'article 43 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, délégation de signature est donnée à Monsieur Karim BENMILOUD, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, aux fin d'assurer le déclassement des biens des collèges de Haute-Loire relevant de sa compétence

ARTICLE 2 :

Sont exclus de la présente délégation de signature, les correspondances et décisions adressées à ce sujet aux membres du gouvernement et aux parlementaires.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté est exécutoire à sa date de publication et abroge l'arrêté SG / COORDINATION n° 2019-114 en date du 5 novembre 2019 portant délégation de signature à Monsieur Karim BENMILOUD, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, aux fin d'assurer le déclassement des biens des collèges de Haute-Loire relevant de sa compétence.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le département de la Haute-Loire.

Le préfet,


Eric ETIENNE